



Societe XXXXXXXX decouvert non souhaitée

Par **Roxy63300**, le **08/11/2016** à **02:42**

Bonjour rnrnje ne sais pas ci mon sujet et au bon endroit rnrnj'ai un problème avec ma banque. rnje vais essayer de d'expliquer de mon mieux:rnL'année dernière lors de mes vacances en Espagne en juillet 2015, j'ai appeler ma banquière pour lui demander si il était possible de m'accorder un découvert, elle m'avait répondu que oui , donc je lui et demander de m'accorder 300€, que j'ai combler 02/06/16 quand tous mais prélèvement achat, retrait et autres on été comptabiliser par la banque les ligne se finissant le 28/05/16, j'avais alors un découvert d'environ 371€ sans opération en attente, quand mon amie ma fais un virement de 500€ le jour même 02/06/16, j'ai envoyer un mail via la messagerie de ma banque a ma banquière directement , en me donnant le confirmation de la remise de mon découvert a 0€ ce qu'elle ma confirmer quelques heure après. rnLe découvert a réellement remis a 0€ que 14/09/16 quand je me suis aperçu qu'il n'avait pas été fait, et que j'ai demander des explication a ma banquière, ayant eu comme réponse pourquoi je ne le signal que maintenant(14/09/16).rnrnAu mois octobre 2016, je n'ai pus toucher mon RSA car le "découvert"de plus de 300€ plus les prélèvement du mois d'octobre me l'on engloutie, mon compte se retrouvait déjà a -120€ après avoir envoyer un message a ma banque via la messagerie de ma banque, en disant que dus a leur erreur comment je fait pour vivre ce mois-ci?, on me répond que il peuvent m'accorder un découvert de 200€ que j'ai refuser, alors que mon compte était déjà -120€.rnrnCe mois-ci (novembre2016) je me retrouve avec déjà - 235.35€ dus a leur commission d'intervention, frais de rejet et intérêts débiteur dus au mois de octobre, pour un total de 117.71€,rnde plus sur le site de la CAF il m'indique que le versement du RSA a été effectuer le 03/11/2016 sur mon compte, d'habitude le virement du RSA apparait le jour même sur mon compte et a l'heure actuel rien, mais demain (08/11/16)j'appellerais ma banque pour des explication. rn rnJ'ai essayer de résoudre le problème avec eux depuis le mois d'octobre sans aucun résultât, même mon assistante social na pas pus me venir en aide, elle même ma conseiller de changer de banque en l'ai laissant avec le découvert.rn rNA l'heure actuel je suis au RSA, pour ma par le fait que aujourd'hui je suis a découvert est une

erreur du a ma banque. rnQu'elle est votre avis ? rnPouvez-vous m'aider s'il vous plait plait?

Par **jos38**, le **08/11/2016** à **08:45**

bonjour. pour être clairs : le 28/5, vous aviez 371€ de découvert, vous avez eu un virement de 500€ le 2/6 mais entre ces 2 dates, vous avez eu d'autres dépenses? loyer, etc.. donc votre solde est redevenu créditeur le 14/9. il est normal qu'à chaque paiement, la banque vous prenne des frais (commissions d'intervention). je ne vois pas où est son erreur. je trouve votre assistante sociale bien légère de vous conseiller de changer de banque en laissant le découvert??!! les pratiques sont les mêmes dans toutes les banques. négociez un droit à découvert plus important

Par **Visiteur**, le **08/11/2016** à **09:03**

Bonjour,rnHonteux en effet pour une assistante sociale, car cela ne vous apportera que des ennuis dans quelques semaines ou mois.rnDe votre coté, allez exposer votre problème à un directeur ou responsable de secteur de la banque.rnSi vous faites amende honorable et lui demandant de faire un geste commercial pour les frais et que vous vous engagez sur un montant mensuel REGULIER.rnIl préférera cela à une procédure judiciaire.

Par **jos38**, le **08/11/2016** à **09:16**

re. j'ajoute qu'avant d'éventuellement clôturer votre compte, la banque exigera le paiement du découvert et il n'est pas sûr qu'un autre établissement vous accepte comme client. la fuite ne sert à rien. prenez rendez-vous avec votre conseiller. le mieux serait qu'il vous accorde un petit crédit pour que vous retombiez sur vos pieds et repartiez sur de bonnes bases

Par **Roxy63300**, le **08/11/2016** à **15:25**

bonjour rn réponse a jos38rnnon entre le 28/05/16 et le 02/06/16 il n'y a eu aucun prélèvement ni autre dépenses.rnnon le 14/09/16 mon solde n'était pas [s]créditeur[s] mais [s]débiteur[s] rn rn rn rn rn [s]?? il est normal qu'à chaque paiement, la banque vous prenne des frais (commissions d'intervention)??[s] peu tu m'expliquer de manière plus précise?

Par **jos38**, le **08/11/2016** à **15:43**

excusez-moi mais je ne comprends pas bien / vous dites le 14/9 le découvert a été remis à zéro quand je m'en suis aperçue. un découvert disparaît quand on met suffisamment d'argent sur le compte pour couvrir toutes les dépenses. un découvert apparaît quand on dépense plus

que ce que l'on a . la banque prend des frais et quand vous dépassez le découvert autorisé (vous dites "m'a accordé un découvert de 300€" mais vous vous êtes retrouvée avec 371€ , les agios augmentent. les commissions d'intervention sont comptées quand la banque paie vos chèques ou prélèvements alors qu'il n'y a pas assez d'argent sur votre compte pour les couvrir, c'est normal

Par **Roxy63300**, le **08/11/2016 à 16:17**

le 02/06/16 jetais à -371€ jour même virement reçu de 500€ normalement le découvert aurait dû être remis à zéro le 02/06/2016 ce qui n'a pas été le cas malgré que ma banquière me l'ai confirmé, mais seulement le 14/09/16 après mettre aperçu qu'elle n'avait pas remis à zéro mon autorisation de découvert et mettre plaint

Par **j0s38**, le **08/11/2016 à 17:56**

vous avez eu cette autorisation de découvert en juillet 2015 que vous avez comblé le 2/6/2016 . vous avez utilisé ce découvert pendant 11 mois, ce qui a entraîné des agios se greffant sur votre découvert, agios augmentant à chaque fois que vous dépassez le découvert autorisé. le chèque de 500€ n'a sans doute pas été suffisant pour couvrir les 371 plus les frais . vous tournez en rond. prenez rendez-vous avec votre conseiller et négociez un prêt à taux réduit pour repartir de zéro

Par **Visiteur**, le **08/11/2016 à 18:02**

...Agios = intérêts du découvert

Par **j0s38**, le **08/11/2016 à 18:03**

merci pragmatisme de cette précision[smile3]